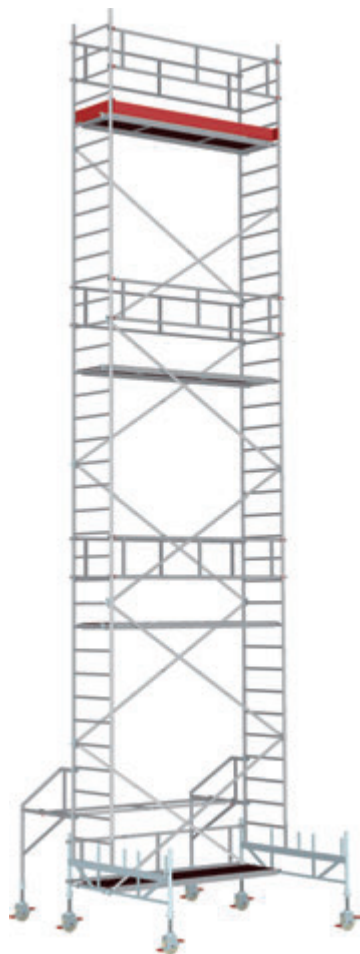


**NOTICE DE
MONTAGE ET
D'UTILISATION**

ALFIX ECHAFAUDAGE ROULANT SÉRIE 5000

Echafaudage roulant ALFIX 5001 – 5012

EN 1004 8/12 XXXD



Notice de montage et d'utilisation EN 1298-IM-de

Capacité de charge:

300 kg uniformément répartis

Dimension du plancher:

2,60 x 0,60 m

Charge admissible:

$p = 2,00 \text{ kN/m}^2$

sur sol stable

(Classe de charge 3, NF EN 1004)

Hauteur maximale de plancher admissible :

12 m à l'intérieur (sans charge due au vent)

8 m à l'extérieur (avec charge due au vent)

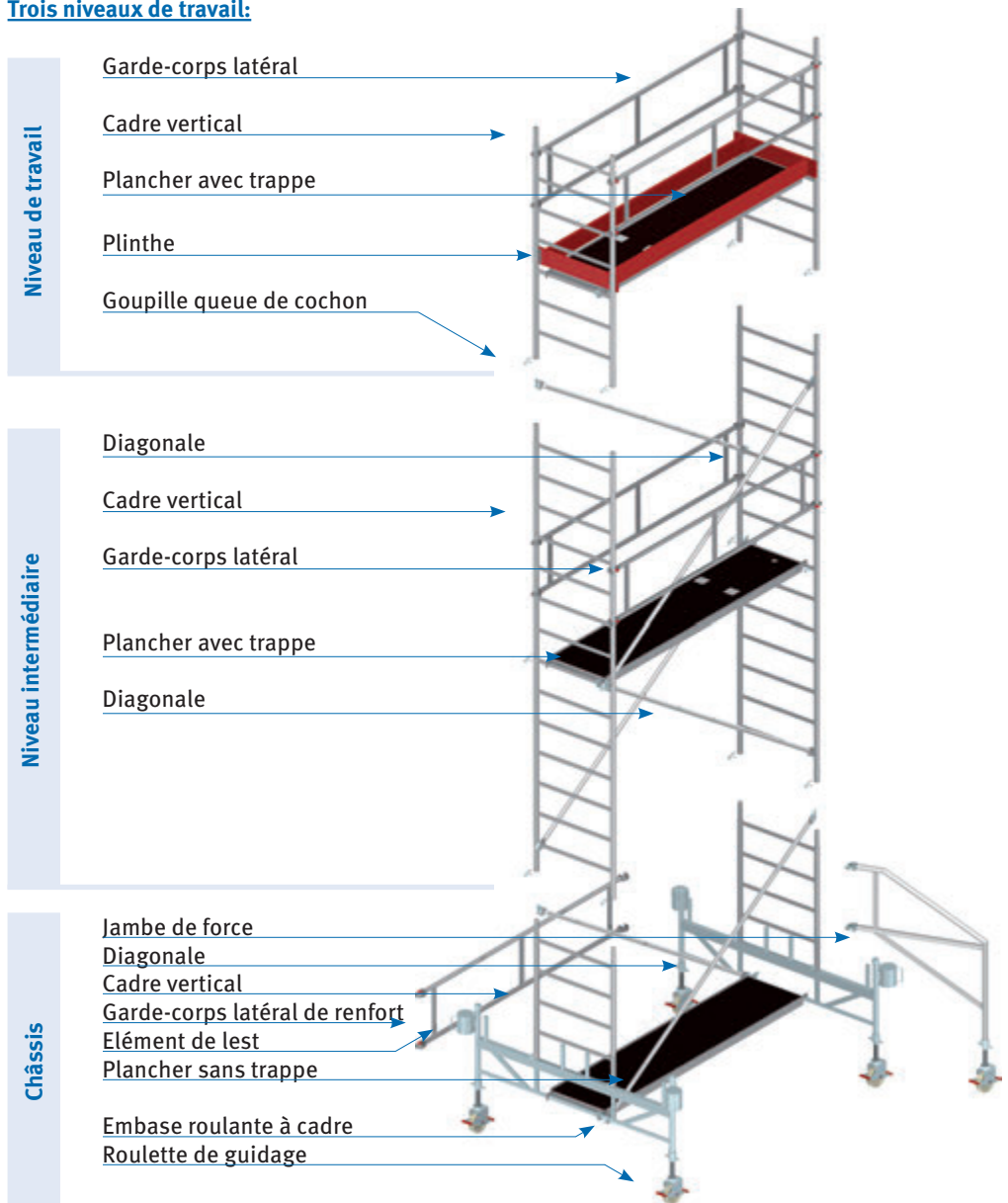
Accessible par l'échelle verticale



GS Bau/TB 10106

1.	Représentation schématique	p. 4
2.	Avant-propos	p. 5
3.	Domaines d'utilisation	p. 6
4.	Remarques générales	p. 7 - 11
5.	Préparation du montage	p. 12
6.	Mise en place des niveaux de montage	
6.1	Montage du châssis	p. 13 - 15
6.2	Montage de la plateforme de travail	p. 16 - 19
6.3	Utilisation des planchers d'aide au montage	p. 20
7.	Extensions	
7.1	Jambes de force	p. 21
7.2	Amarrage de façade	p. 22
8.	Lestage	
8.1	En intérieur, centré	p. 23
8.2	En extérieur, centré	p. 23
8.3	En intérieur, de côté	p. 24
8.4	En extérieur, de côté	p. 24
8.5	En intérieur, centré avec deux jambes de force	p. 25
8.6	En extérieur, centré avec deux jambes de force	p. 25
8.7	En intérieur, de côté avec une jambe de force	p. 26
8.8	En extérieur, de côté avec une jambe de force	p. 26
8.9	En intérieur, de coté avec amarrage de façade	p. 27
8.10	En extérieur, de côté avec amarrage de façade	p. 27
9.	Divers	
9.1	Démontage des échafaudages roulants	p. 28
9.2	Montage des éléments de lest	p. 28
9.3	Utilisation des roulettes de guidage	p. 29
9.4	Plancher avec trappe	p. 30
9.5	Conseils et astuces	p. 31 - 32
10.	Caractéristiques techniques	p. 33 - 34
11.	Vue d'ensemble des éléments	p. 35

Trois niveaux de travail:



Cher client ALFIX,

Avec l'échafaudage roulant ALFIX de la série 5000, vous venez d'acquérir un produit à la fois fiable et polyvalent.

Pour garantir un travail en toute sécurité, le montage, l'utilisation et le démontage de l'échafaudage doivent impérativement être effectués conformément à la présente « Notice de montage et d'utilisation ».

Lisez donc attentivement la présente notice avant d'effectuer toute opération en relation avec l'échafaudage. Emmenez-la également avec vous à chaque usage. En effet, elle vous explique de manière concise toutes les opérations et mesures de sécurité nécessaires dans l'ordre le plus judicieux.

Lors du traitement systématique des opérations, la représentation schématique située à gauche vous donne toujours une vue générale.

Les modèles 5001 – 5012 satisfont à toutes les exigences de la norme NF EN 1004.

Si vous désirez diverger de la présente « Notice de montage et d'utilisation » ou si vous avez des questions concernant nos échafaudages roulants, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous tenons à votre entière disposition.

L'équipe de ALFIX GmbH

ALFIX GmbH
Langhennersdorfer Straße 15
09603 Großschirma
Tél : 037328-8000
Fax : 037328-80080

Internet : www.alfix-systems.com

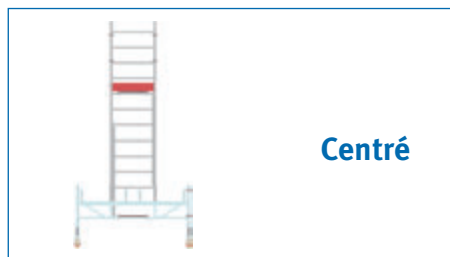
Avant de monter l'échafaudage

Il existe fondamentalement deux domaines d'utilisation :

En intérieur, c'est-à-dire sans influence du vent (sans charge due au vent)

En extérieur, c'est-à-dire sous l'influence du vent (avec charge due au vent)

Les schémas figurant ci-dessous correspondent aux différentes réalisations standard décrites avec précision dans la présente notice de montage et d'utilisation.



Toute autre possibilité de montage doit être clarifiée au préalable avec le fabricant.

Garantie

L'étendue et les délais de garantie sont définis dans les conditions de livraison et de paiement du fabricant.

Utilisation conforme

Les échafaudages roulants mentionnés dans la présente notice de montage et d'utilisation ne doivent être utilisés que conformément aux exigences de la norme EN 1004 et aux exemples de montage contenus dans les présentes.

Utilisation non conforme

Les utilisations des échafaudages roulants autres que celles décrites dans la présente notice de montage et d'utilisation sont considérées comme non conformes au titre de la législation allemande concernant la responsabilité du fabricant (ProdSG dans sa version du 01/08/1997). Ceci est également applicable au non-respect des normes et directives mentionnées dans la présente notice de montage et d'utilisation.

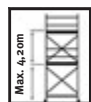
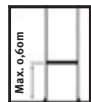
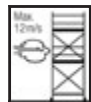
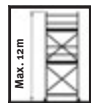
Vue d'ensemble des échafaudages roulants de la série 5000 :

	5001	5002	5003	5004	5005	5006
Hauteur de travail [m]	3,00	3,30	4,80	5,90	6,75	7,90
Hauteur de l'échafaudage [m]	1,40	2,40	3,95	5,05	5,95	7,00
Hauteur totale [m]	1,00	1,30	2,80	3,90	4,75	5,90

	5007	5008	5009	5010	5011	5012
Hauteur de travail [m]	8,70	9,85	10,65	11,80	12,60	13,75
Hauteur de l'échafaudage [m]	7,80	8,95	9,90	10,90	11,75	12,90
Hauteur totale [m]	6,70	7,85	8,65	9,80	10,60	11,75

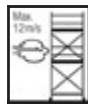
Montage

1. La charge admissible applicable à l'échafaudage roulant s'élève à 2 kN/m² selon la classe de charge 3 définie dans la norme NF EN 12811-1.
2. Avant le montage et l'utilisation de l'échafaudage roulant, lisez attentivement la notice de montage et d'utilisation correspondante.
3. Seules les personnes ayant été instruites selon la notice de montage et d'utilisation sont en droit de monter, de démonter et d'utiliser l'échafaudage roulant.
4. Le montage et le démontage doivent être effectués par au moins 2 personnes. Pour les hauteurs de montage supérieures à 6 m, prévoyez au moins 3 personnes.
5. La hauteur maximale de la plateforme de travail s'élève à 12 m. Il est interdit d'augmenter la hauteur en utilisant des caisses, des échelles ou d'autres dispositifs.
6. L'échafaudage roulant ne doit pas être combiné avec les composants d'autres fabricants. Utilisez uniquement les composants indiqués dans la présente notice de montage et d'utilisation.
7. Avant d'effectuer le montage, contrôlez les points suivant :
 - Le sol doit être plat et suffisamment stable.
 - Aucun obstacle ne doit se trouver sur le site de montage de l'échafaudage roulant.
 - Les composants endommagés, défectueux ou n'appartenant pas au système doivent être écartés.
 - Les charges admissibles dues au vent doivent permettre un montage.
 - La notice de montage et d'utilisation doit se trouver sur le lieu d'utilisation.
8. Pour le montage et le démontage, les surfaces de plancher ou étages intermédiaires doivent être disposés de manière à ce que la distance verticale entre les planchers soit inférieure à 2,10 m.
9. Après le montage, vérifiez l'intégrité ainsi que la bonne fixation de toutes les liaisons.
10. Le premier niveau de plancher ne doit pas se trouver à une distance supérieure à 60 cm du sol.
11. La distance verticale maximale entre les différents planchers ne doit pas être supérieure à 4,20 m.



Utilisation

1. Le montage, démontage ainsi que l'utilisation d'un échafaudage roulant en extérieur n'est admissible que jusqu'à une force de vent inférieure à 6 beau- fort.
2. Les charges horizontales et verticales appliquées et pouvant entraîner un renversement de l'échafaudage roulant doivent être évitées.
3. L'échafaudage roulant ne doit pas être soulevé ni déplacé à l'aide d'une grue, d'un chariot élévateur ou autre engin similaire.
4. L'échafaudage roulant ne doit pas être déplacé lorsque des personnes ou des objets non fixés se trouvent sur le plancher.
5. Pour déplacer l'échafaudage roulant, les freins des roulettes doivent être desserrés.
6. Après le déplacement, les roulettes doivent être à nouveau bloquées à l'aide des freins.



Démontage





Le démontage de l'échafaudage roulant s'effectue dans l'ordre inverse des opérations de montage.

Contrôle, entretien et réparation

1. Les éléments de l'échafaudage doivent être manipulés et transportés avec soin, afin d'éviter tout endommagement.
2. Tous les éléments doivent être contrôlés pour vérifier s'ils présentent des dommages.
3. Vérifier le bon fonctionnement et l'encrassement de toutes les pièces mo- biles.
4. Les composants endommagés doivent être remplacés, renvoyés au fabricant pour réparation ou éliminés.

Attention :

- Les divergences par rapport à la présente notice de montage et d'utilisation sont interdites !
- Les modifications structurelles de l'échafaudage roulant doivent être effectuées uniquement par le fabricant !

1. Les montage, démontage, modification et utilisation de l'échafaudage roulant doivent être effectués conformément à la présente notice de montage et d'utilisation ou après consultation du fabricant. La notice de montage et d'utilisation doit toujours être disponible sur le lieu d'utilisation ! Lors de la cession de l'échafaudage roulant à une tierce personne, l'utilisateur doit également lui remettre la notice de montage et d'utilisation.
2. Porter un casque et des chaussures de sécurité pour tous les travaux.
3. En présence de vents soufflant à plus de 6 sur l'échelle de beaufort (fort mouvement des branches d'arbre, sifflement des lignes aériennes, parapluies difficiles à maîtriser) ou à la fin du travail, les échafaudages roulants utilisés en extérieur ou dans un bâtiment ouvert doivent être amenés dans une zone protégée du vent, sécurisés contre le renversement par d'autres mesures adéquates (p. ex. raccord résistant en traction et en pression au bâtiment) ou démontés. 
4. L'échafaudage doit être monté d'aplomb grâce aux vérins d'ajustage.
5. Utiliser uniquement des éléments de lest ALFIX (pas de lests « occasionnels », tels que des bidons remplis d'eau ou des seaux pleins de sable, ...). La disposition des lests est définie dans la présente notice de montage et d'utilisation.
6. Les jonctions de cadre verticales doivent être protégées contre tout levage involontaire par des goupilles queue de cochon.
7. Avant toute utilisation, vérifier que le montage a été réalisé correctement et selon les consignes. 
8. La montée sur la plateforme de travail doit s'effectuer uniquement par l'intérieur de l'échafaudage. Les plateformes avec trappes doivent être disposées en alternance. Après la montée, toujours refermer les trappes. 
9. Les personnes travaillant sur l'échafaudage roulant ne doivent pas s'appuyer contre le garde-corps latéral. 
10. Lors du déplacement, aucune personne ni aucun objet non fixé ne doit se trouver sur l'échafaudage roulant.

11. Le déplacement doit être réalisé uniquement sur des surfaces planes et possédant une force portante suffisante. Il n'est autorisé qu'en direction longitudinale et en coin. L'inclinaison des surfaces ne doit pas dépasser 3 %. En présence d'un montage unilatéral avec amarrage de façade, le déplacement ne doit être effectué que parallèlement à la façade. Toute collision est à éviter. Veiller notamment aux obstacles en hauteur ! Après le déplacement, vérifier que l'échafaudage roulant est bien droit et que les roulettes sont bien au contact du sol. Si ce n'est pas le cas, effectuer un réajustage de l'échafaudage conformément à la section 6.1.9.



12. La distance de sécurité par rapport aux lignes électriques aériennes s'élève à 5 m. Prendre également en compte le balancement éventuel des câbles et la liberté de mouvement nécessaire des personnes travaillant sur l'échafaudage, y compris pour manipuler le matériel utilisé. Pour des distances de sécurité inférieures, respecter la réglementation émise par l'association professionnelle en matière d'échafaudage (BGI 663).

13. Après le déplacement, les roulettes de guidage doivent être bloquées par serrage des leviers de frein.



14. La fixation d'engins de levage sur l'échafaudage roulant ainsi que leur utilisation sont interdites.



15. La jonction de deux échafaudages roulants situés l'un à côté de l'autre ou d'un échafaudage roulant avec le bâtiment est interdite.



16. Il est interdit de sauter des planchers ou de jeter quelque chose d'en haut.

17. Les éléments de l'échafaudage ne doivent pas être exposés à des fluides agressifs. Ils ne doivent pas non plus être exposés longtemps à des températures situées entre -25 °C et +70 °C.

18. En présence de circulation routière à proximité de l'échafaudage roulant, celui-ci doit être sécurisé et éclairé.

1. Déterminer la hauteur nécessaire, puis sélectionner l'échafaudage roulant adéquat et les composants correspondants, p. 35. Même si des composants permettant de mettre en œuvre une plateforme de travail plus élevée sont disponibles, la hauteur à sélectionner dépend de la hauteur réellement nécessaire.
2. Avant d'effectuer le montage, vérifier que tous les composants (cf. tableau à la page 33), les outils ainsi que les vis à œil et chevilles en plastique destinées à la fixation murale sont bien disponibles sur le chantier. Vérifier également que tous les composants sont en parfait état. Utiliser uniquement des pièces d'origine non défectueuses pour l'échafaudage roulant ALFIX 5000. N'utiliser en aucun cas des pièces endommagées ou défectueuses.
3. Pour le montage et le démontage, deux personnes au moins sont nécessaires, pour les hauteurs de montage supérieures à 6 m, trois personnes. Les outils suivants sont requis :
 - Niveau à bulle
 - Pour des hauteurs de plancher supérieures à 4 m :
corde avec mousqueton
 - Pour le montage avec amarrage sur façade résistant à la traction :
outils pour la mise en place de chevilles, matériel de montage
compris (cf. indications du fabricant des chevilles)

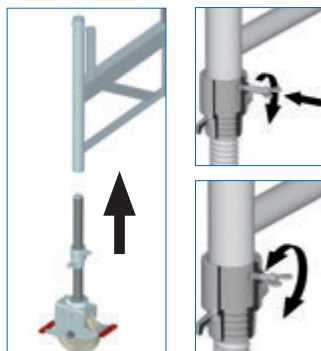
4. Particularités du montage des échafaudages roulants ALFIX 5001 et 5002 :

- Les roulettes de guidage sont insérées directement dans les cadres verticaux 1,12 m (5001) et 1,96 m (5002), puis reliées au garde-corps de protection dans le but de stabiliser l'échafaudage.
- Le plancher est ensuite monté à la hauteur souhaitée à 1 m (5001) ou 1,65 m (5002).
- L'accès au niveau de travail s'effectue à l'aide d'un escabeau à marches.
- Si nécessaire, fixer les éléments de lest nécessaires, tels que décrit aux pages 23 à 27.



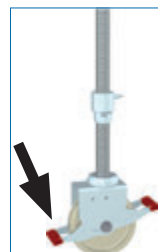
1. Montage des embases roulantes à cadre avec roulettes de guidage

- Insérer deux roulettes de guidage dans chaque embase roulante à cadre et serrer les vis papillons des écrous de réglage de manière à ce que les vis s'enclenchent dans les orifices des embases roulantes à cadre.



2. Blocage des roulettes de guidage

- Enfoncer le levier de frein ou placer les roulettes de guidage à la verticale.



3. Mise en place du cadre vertical 1,12 m au centre ...

- et fixation avec les goupilles queue de cochon ...

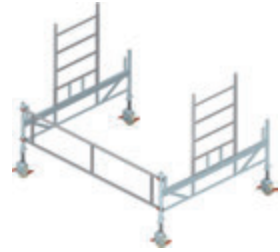


4. ... ou de côté sur l'embase roulante à cadre ...

- et fixation avec les goupilles queue de cochon.

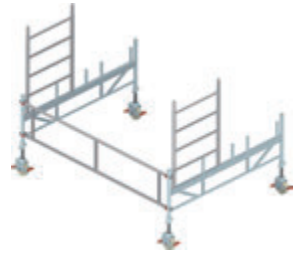


5. Relèvement des cadres verticaux et établissement de leur liaison par mise en place du garde-corps latéral



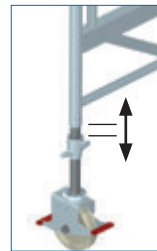
6. ... ou, en cas de montage de côté : raccordement des embases roulantes à cadre, côté cadres verticaux, avec le garde-corps latéral.

- Pour la fixation des raccords, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces ».



7. Ajustement approximatif du châssis

- Pour compenser les irrégularités importantes du terrain, soulever les embases roulantes à cadre pour délester les écrous de réglage et visser ou dévisser les roulettes de guidage réglables en hauteur à la hauteur approximative nécessaire.



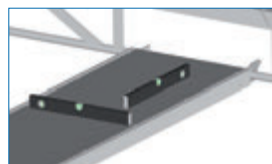
8. Accrochage du plancher sans trappe dans les embases roulantes

- Pour le montage du plancher, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces »



9. Ajustage du châssis

- Régler l'horizontalité et la verticalité du châssis en plaçant le niveau à bulle sur les plans longitudinaux et transversaux (tolérance $\pm 1\%$). Ensuite, serrer les vis papillons des écrous de réglage.



Suspension des éléments de lest

- Suspender tous les éléments de lest nécessaires au montage définitif !
- La répartition des éléments de lest est décrite aux pages 23 à 27. Vous trouverez le descriptif de montage correspondant à la page 28.



Éléments de lest accrochés à l'exemple du modèle 5005

Le montage des modèles 5003 et 5004 s'effectue ensuite d'après le point « 6.3. Montage de la plateforme de travail ».



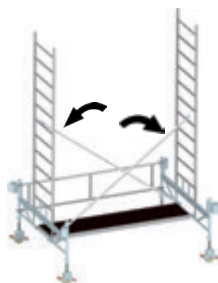
1. Accrochage du plancher de montage

- Pour le montage et le démontage, les surfaces de plancher ou étages intermédiaires doivent être disposés de manière à ce que la distance verticale entre les planchers soit inférieure à 2,10 m.



2. Mise en place des cadres verticaux 1,96 m

- Mettre en sécurité avec des goupilles queue de cochon. Cf. p. 31 à 32, section « Conseils et astuces ».



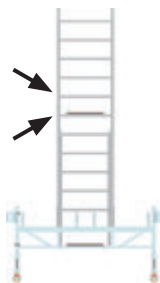
3. Stabilisation à l'aide de diagonales

- Les diagonales doivent être accrochées dans le tube inférieur de l'embase roulante à cadre opposé.
- Pour le montage des diagonales, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces ».



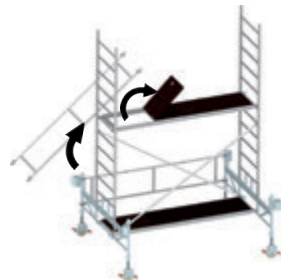
4. Accrochage d'un plancher avec trappe

- Sur les modèles 5003 et 5005, le plancher suivant est accroché 8 échelons au-dessus du premier plancher.
- Sur les modèles 5004 et 5006 – 5012, le plancher supérieur sert d'aide au montage et doit être accroché au maximum 7 échelons au-dessus du premier plancher.

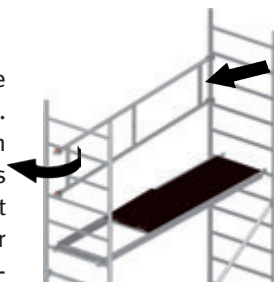


5. Montage du garde-corps latéral

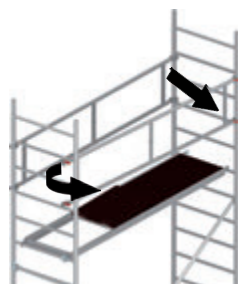
- Ouvrir la trappe et s'asseoir sur la trappe ouverte. Les jambes doivent être passées à travers l'ouverture de la trappe, être tendues et reposer sur les échelons du cadre vertical.
- Ne pas marcher sur le plancher de travail tant que les deux garde-corps latéraux ne sont pas accrochés !



- Demander à la deuxième personne de passer le garde-corps latéral et l'accrocher d'abord d'un côté. Vérifier auparavant que la griffe de sécurité est bien déverrouillée. Faire ensuite pivoter le garde-corps de l'autre côté, l'appuyer contre le cadre vertical et l'encliqueter (cf. point 9.5.5). Veiller à bien rester assis pendant toute cette opération. Les garde-corps latéraux sont toujours fixés de l'intérieur au-dessus du 2^e et en dessous du 4^e échelon !



- Répéter ces opérations pour le deuxième garde-corps latéral.



- Il est maintenant possible d'accéder au plancher de travail et de refermer la trappe.



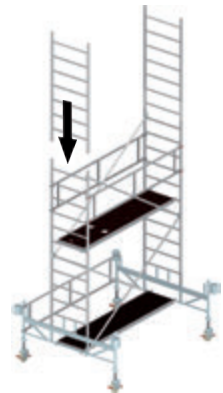
6. Stabilisation à l'aide des diagonales

- Accrocher les diagonales au niveau des mêmes échelons que ceux dans lesquels les dernières diagonales ont été accrochées ou dans le tube inférieur de l'embase roulante à cadre, comme décrit au point 6.2.3.



7. Montage d'autres cadres verticaux

- Cf. point 6.2.2



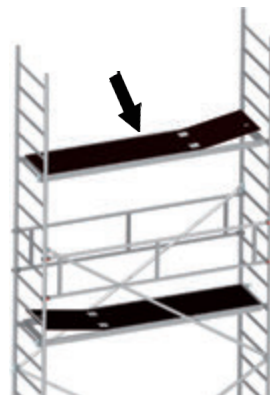
8. Accrochage d'un plancher avec trappe au maximum 7 échelons au-dessus du dernier plancher

- Les planchers avec trappe doivent être accrochés de manière à alterner le côté d'ouverture de la trappe.



9. Accrochage du plancher supérieur

- Le plancher supérieur doit être placé de manière à ce que sa trappe s'ouvre du côté opposé à la trappe du plancher inférieur. Il doit être accroché au maximum 5 échelons avant la fin de l'échelle.
- Pour le montage du dernier plancher, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces ».



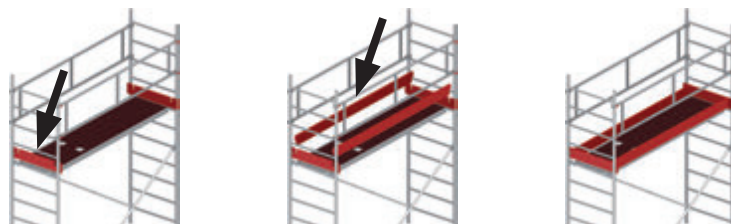
10. Accrochage des garde-corps latéraux

- Les garde-corps latéraux situés au-dessus du plancher supérieur doivent être montés, de l'intérieur, au-dessus du 2^e et en dessous du 4^e échelon.
- Pour le montage du garde-corps latéral, cf. aussi la page 17 (point 6.2.5).



11. Montage et fixation des plinthes

- Insérer d'abord les deux plinthes d'extrémité dans les cadres. Les butées doivent cependant être orientées vers l'extérieur ! Insérer ensuite les plinthes longitudinales dans les logements des plinthes d'extrémité prévus à cet effet.



- Le niveau de montage est destiné à réduire la distance entre deux étages intermédiaires, afin que la hauteur de montage et de démontage ne dépasse pas 2,10 m.
- Un niveau de montage se compose d'un plancher avec trappe et de deux garde-corps latéraux.
- Un niveau de montage peut être démonté après la mise en place de l'étage intermédiaire, puis remonté plus en haut.

1. Décrochage des garde-corps latéraux (section 6.2.5) et nouvel accrochage au-dessus du 2^e et en dessous du 4^e échelon au-dessus du plancher supérieur

- Les planchers et garde-corps latéraux installés à une hauteur de 4 m max. restent dans l'échafaudage roulant. Les planchers de montage installés à des hauteurs intermédiaires doivent être démontés et réutilisés à des hauteurs supérieures.

2. Démontage des garde-corps

- Ouvrir le verrou des garde-corps du côté opposé à la trappe.
- S'asseoir, comme pour le montage, sur la trappe de manière à ce que les jambes puissent s'appuyer contre le cadre vertical à travers la trappe ouverte.
- Ouvrir maintenant les deux verrous avant du garde-corps et faire passer le garde-corps double démonté vers le haut, pour le montage, ou ...
- ... vers le bas, pour le démontage.

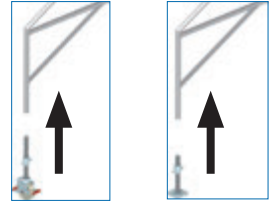
3. Démontage du plancher de travail

- Après le démontage des garde-corps, descendre sur le plancher intermédiaire inférieur et refermer la trappe du plancher de montage.
- Il est maintenant possible de faire passer le plancher vers le haut ou le bas.
- Pour le montage du plancher et la mise en place des garde-corps. cf. points 6.2.4 et 6.2.5.



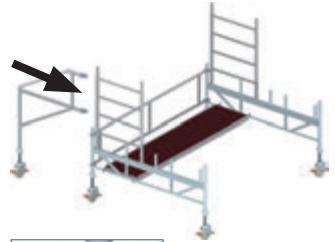
1. Montage des roulettes de guidage/socles à vérin

- Insérer une roulette de guidage/un socle à vérin dans chaque jambe de force et serrer les vis papillons des écrous de réglage de manière à ce que les vis s'enclenchent dans les orifices des jambes de force.



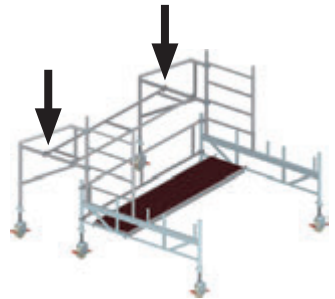
2. Montage sur les cadres verticaux

- Relier les jambes de force aux cadres verticaux à l'aide des deux raccords (pour la fixation des raccords, cf. également pages 31 à 32, section « Conseils et astuces »). Un raccord de chaque jambe de force doit ce faisant être fixé en dessous d'un échelon. Dévisser la roulette de guidage de chaque jambe de force de manière à ce qu'elle soit en contact avec le sol. Serrer les vis papillons (cf. également p. 29 « Utilisation des roulettes de guidage »).



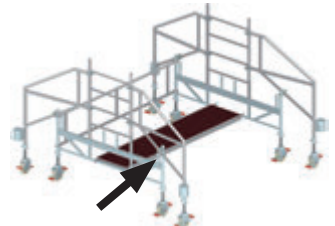
3. Stabilisation par garde-corps latéral

- Les jambes de force doivent être stabilisées contre la torsion à l'aide d'un garde-corps latéral (en guise de renfort pour l'embase roulante à cadre). Le garde-corps latéral doit être monté par le haut, sur l'échelon médian de la jambe de force. Les échafaudages roulant avec jambes de force ne doivent pas être utilisés sans cet élément de stabilisation.
- Il est également possible d'équiper les jambes de force de vérins de pied à la place des roulettes de guidage.
- En cas de montage centré avec 4 jambes de force, monter un raccord rotatif par jambe de force en guise de protection anti-torsion.



4. Remarque :

- En cas de montage de côté, pratiquement tous les modèles d'échafaudage roulant ALFIX avec jambes de force peuvent se passer d'éléments de lest. Cf. pour cela les tableaux de lestage aux pages 23 à 27.



1. Amarrage de façade en pression en tant que mesure supplémentaire (sans chevilles)

- Ce type d'amarrage est utilisé pour le montage de côté, par exemple en appui sur une façade. Il permet un déplacement rapide de l'échafaudage roulant. L'amarrage de façade est monté au niveau du plancher de travail. Il se fixe au cadre vertical avec un collier d'échafaudage roulant de manière à ce que l'extrémité du tube d'amarrage soit en appui contre la façade. Après tout déplacement, vérifier que le tube d'amarrage est toujours en appui contre la façade. Si ce n'est pas le cas, réajuster l'amarrage. Pour prévenir tout endommagement de la surface d'appui, il est recommandé de placer un élément d'amortissement adéquat entre la façade et l'extrémité du tube d'amarrage. Pour la fixation des raccords, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces ».



2. Amarrage de façade fixe en tant que mesure supplémentaire

- Cette méthode sert à fixer fermement l'échafaudage roulant à la façade. Pour cela, une cheville doit être fixée dans le mur et dotée d'une vis à œil de Ø 12 mm (p. ex. avec filetage pour vis à bois pour chevilles en plastique). Ensuite, le crochet de l'amarrage de façade est inséré dans la vis à œil et le tube d'amarrage fixé au cadre vertical à l'aide d'un collier d'échafaudage roulant. Pour la fixation des raccords, cf. aussi les pages 31 à 32, section « Conseils et astuces ».
- La sélection du type et de la taille de la cheville ainsi que son montage doivent être effectués conformément aux indications du fabricant de chevilles et en fonction du support d'ancrage.

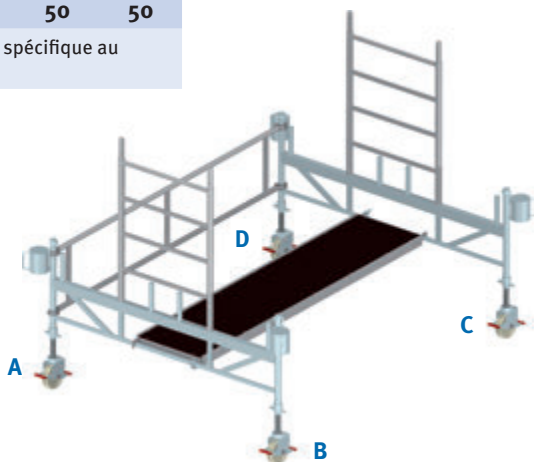


8.1 En intérieur, centré

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 5,90	-	-	-	-
6,70	10	10	10	10
7,85 à 8,65	20	20	20	20
9,80	30	30	30	30
10,60	40	40	40	40
11,75	50	50	50	50

Au-dessus de 11,75 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !



8.2 En extérieur, centré

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 3,90	-	-	-	-
4,75	30	30	30	30
5,90	50	50	50	50
6,70	70	70	70	70
7,85	90	90	90	90

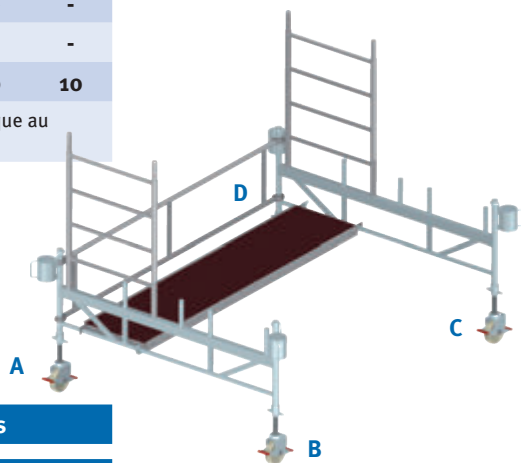
Au-dessus de 7,85 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !

8.3 En intérieur, de côté

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 2,80	-	-	-	-
3,90	-	10	10	-
4,75	-	20	20	-
5,90	-	30	30	-
6,70	-	40	40	-
7,85 à 8,65	-	50	50	-
9,80 à 10,60	-	70	70	-
11,75	10	90	90	10

Au-dessus de 11,75 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !



8.4 En extérieur, de côté

Lestage nécessaire [kg] aux angles

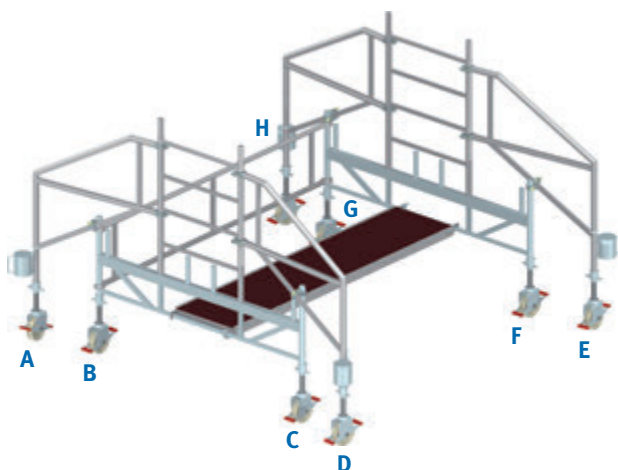
Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 1,60	-	-	-	-
2,80	-	10	10	-
3,90	-	30	30	-
4,75	-	50	50	-
5,90	20	80	80	20
6,70	40	100	100	40
7,85	60	120	120	60

Au-dessus de 7,85 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !

8.5 En intérieur, centré avec jambes de force des deux côtés

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D	E	F	G	H
de 0 à 11,75	-	-	-	-	-	-	-	-
Au-dessus de 11,75 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !								



8.6 En extérieur, centré avec jambes de force des deux côtés

Lestage nécessaire [kg] aux angles

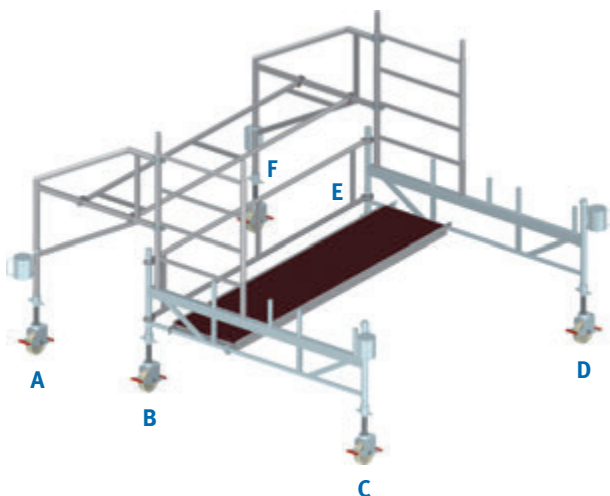
Hauteur totale [m]	A	B	C	D	E	F	G	H
de 0 à 6,70	-	-	-	-	-	-	-	-
7,85	20	-	-	20	20	-	-	20
Au-dessus de 7,85 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !								

8.7 En intérieur, de côté avec jambes de force d'un côté

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D	E	F
de 0 à 10,60	-	-	-	-	-	-
11,75	10	-	-	-	-	10

Au-dessus de 11,75 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !



8.8 En extérieur, de côté avec jambes de force d'un côté

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D	E	F
de 0 à 4,75	-	-	-	-	-	-
5,90	-	-	10	10	-	-
6,70	10	-	20	20	-	10
7,85	30	-	20	20	-	30

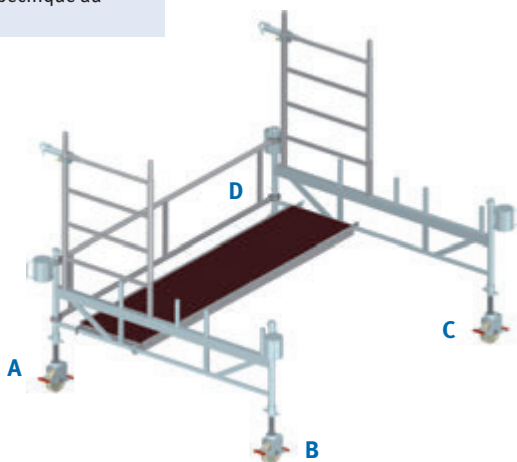
Au-dessus de 7,85 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !

8.9 En intérieur, de coté avec amarrage de façade en pression (sans cheville)

Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 5,90	-	-	-	-
6,70 à 8,65	10	-	-	10
9,80 à 10,60	20	-	-	20
11,75	30	-	-	30

Au-dessus de 11,75 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !



8.10 En extérieur, de coté avec amarrage de façade en pression (sans cheville)

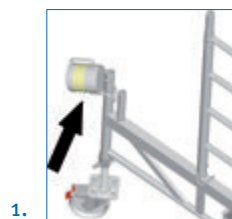
Lestage nécessaire [kg] aux angles

Hauteur totale [m]	A	B	C	D
de 0 à 4,75	-	-	-	-
5,90	20	-	-	20
6,70	30	-	-	30
7,85	50	-	-	50

Au-dessus de 7,85 m, justificatif de sécurité spécifique au bâtiment est nécessaire !

9.1 Démontage des échafaudages roulants

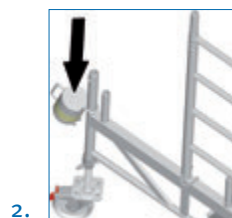
- Le démontage des échafaudages roulants ALFIX s'effectue dans l'ordre inverse des opérations de montage mentionnées ci-dessus.
- Utiliser les planchers de montage à intervalles de 7 échelons, même pour le démontage.
- Aucune pièce ne doit être jetée au sol !



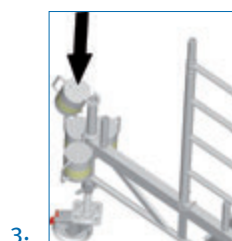
1.

9.2 Montage des éléments de lest

1. Mise en place des éléments de lest ...
2. ... et accrochage sur les embases roulantes à cadre inférieures ...
3. ... ou supérieures
4. Lestage maximum : 6 éléments de lest à chaque angle

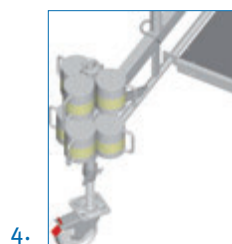


2.



3.

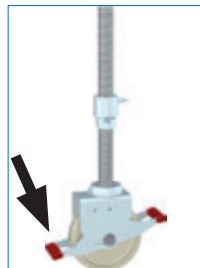
5. Lestage des jambes de force



4.

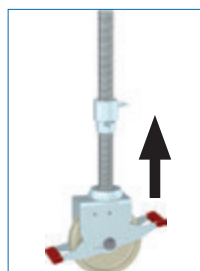
1. Serrage du frein

- Appuyer la pédale de frein vers le bas



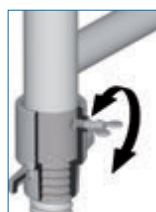
2. Desserrage du frein

- Tirer la pédale de frein vers le haut



3. Serrage et desserrage des vis papillons

- Lors du serrage des vis papillons, veiller à ce que le filetage s'enclenche correctement dans l'orifice de l'embase roulante à cadre !

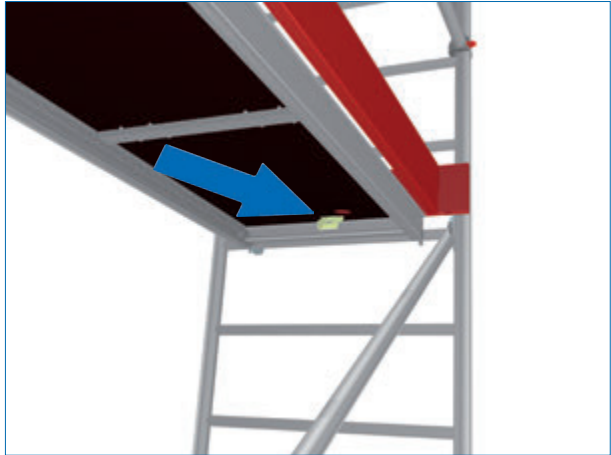


4. Ajustage du châssis dans la direction de déplacement par rotation des roulettes de guidage

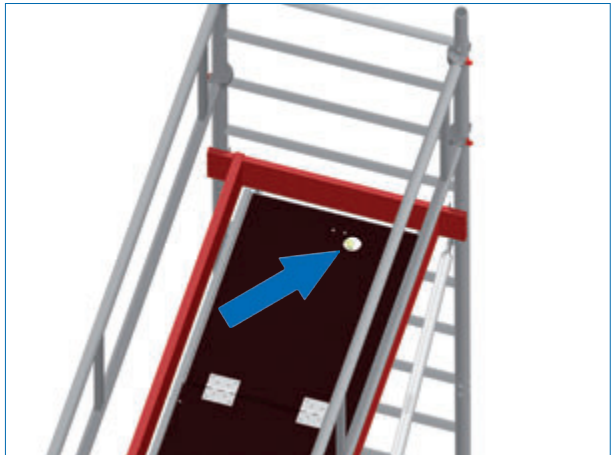
- **ATTENTION** : Desserrer d'abord la vis papillon, puis les resserrer après l'ajustage !



1. Ouverture de la trappe d'en bas



2. Ouverture de la trappe d'en haut

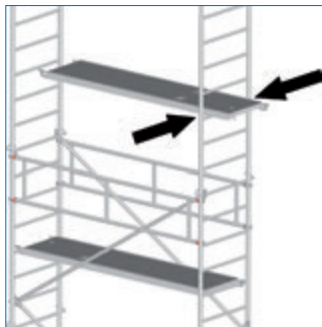


3. Remarque :

- Il est interdit de travailler sur le plancher de travail lorsque la trappe est ouverte !

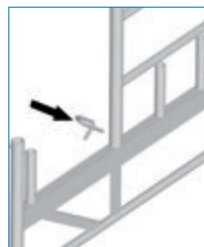
1. Accrochage du plancher de travail

- Pousser le plancher de travail par-dessus les échelons prescrits ...
- ... puis la retirer tout simplement vers soi.
- L'étrier de sécurité qui se trouve à la fin du plancher de travail s'ouvre automatiquement et les crochets du plancher se verrouillent sur les échelons.



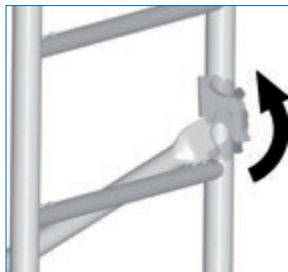
2. Insertion des goupilles queue de cochon

- Insérer le morceau droit de la goupille queue de cochon entièrement dans l'orifice du cadre vertical, puis rabaisser la goupille contre l'embase roulante à cadre ou le cadre vertical.



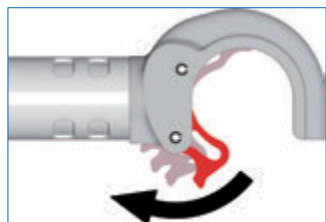
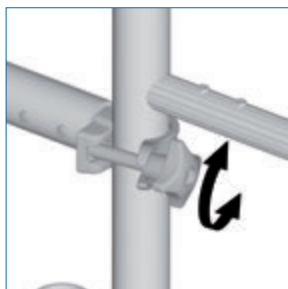
3. Accrochage des diagonales

- Poser d'abord la diagonale avec l'extrémité supérieure sur l'échelon prévu, puis tirer la diagonale vers soi jusqu'à ce que le crochet s'enclenche et que le cliquet de sécurité se referme automatiquement. Les diagonales doivent être fixées le plus près possible du montant vertical.



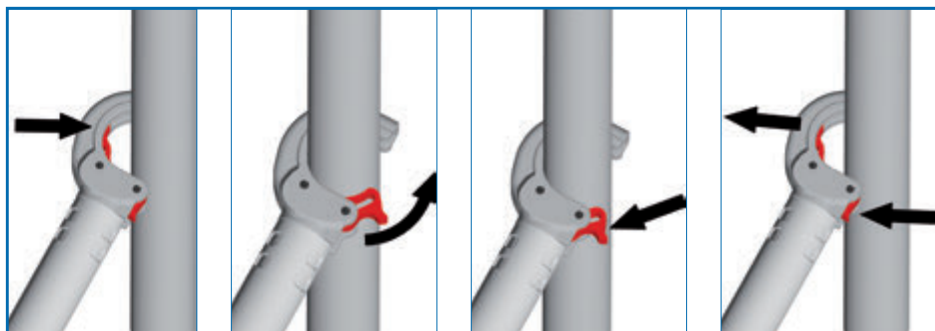
4. Fixation des raccords

- Placer les demi-colliers du raccord autour du tube, insérer les vis dans les évidements des demi-colliers prévus à cet effet, puis les serrer.



5. Fonctionnement de la griffe de sécurité

- **Montage** : Déverrouiller la griffe de sécurité, puis la presser contre le cadre vertical. La pression entraîne alors le verrouillage automatique de la griffe de sécurité.
- **Démontage** : Déverrouiller le verrou de la griffe de sécurité en le pressant vers l'intérieur.



Type d'échafaudage	5001	5002	5003	5004	5005	5006	5007	5008	5009	5010	5011	5012
Hauteur de travail (m)	3,00	3,30	4,80	5,90	6,75	7,90	8,70	9,85	10,65	11,80	12,60	13,75
Hauteur de l'échafaudage (m)	1,40	2,40	3,95	5,05	5,95	7,00	8,95	8,95	9,90	10,90	11,75	12,90
Hauteur totale (m)	1,00	1,30	2,80	3,90	4,75	5,90	7,85	7,85	8,65	9,80	10,60	11,75

Éléments de montage

Cadre vertical 1,96 x 0,75 m	-	2	2	2	4	4	6	6	8	8	10	10
Cadre vertical 1,12 x 0,75 m	2	-	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4
Garde-corps latéral pour échafaudages 5000 / 6000	1	2	2	2	3	5	5	5	5	7	8	8
Plancher sans trappe 2,60 x 0,60 m	1	1	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Plancher avec trappe 2,60 x 0,60 m	-	-	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3
Diagonale	-	1	2	4	4	6	6	8	8	10	12	12
Lisse	-	1	2	2	2	-	-	2	2	2	2	2
Goupille de sécurité	-	-	8	12	12	16	16	20	20	24	24	28
Plinthe pour échafaudage roulant de largeur 2,60 m	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Plinthe pour échafaudage roulant de largeur 0,85 m	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Embase roulante à cadre pour échafaudage roulant 5000	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Jambe de force	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Socle à vérin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Roulette de guidage avec filetage Ø 200 mm / 6 kN capacité de charge jusqu'à 600 kg	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Notice de montage et d'utilisation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Attention :

- Toutes les représentations figurant aux pages 33 et 34 sont données à titre d'exemple !
- Pour assurer le montage correct des échafaudages roulants, respecter dans tous les cas les tableaux de lestage figurant aux pages 23 à 27 (cf. points 8.1. à 8.10.) !
- Pour les différents montages, différents composants (kits de montage) sont nécessaires.

Vue d'ensemble des échafaudages roulants 5001 - 5004 (à partir de 5003, de côté sans jambes de force)



Vue d'ensemble des échafaudages roulants 5005 -

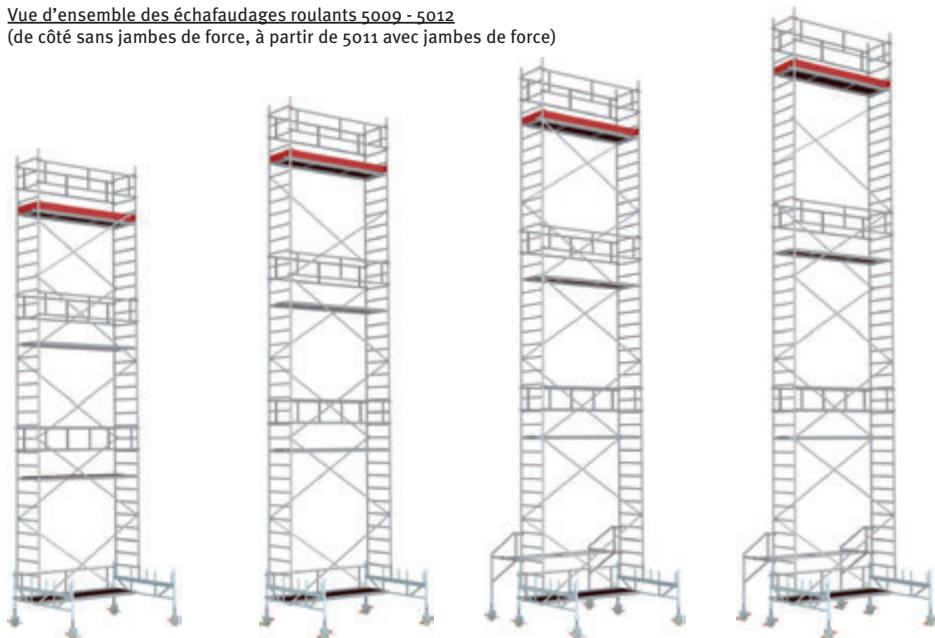
5008

(de côté sans jambes de force)



Vue d'ensemble des échafaudages roulants 5009 - 5012

(de côté sans jambes de force, à partir de 5011 avec jambes de force)



11. Vue d'ensemble des éléments



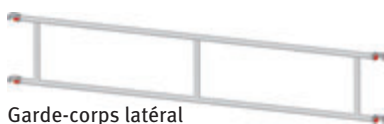
Plancher sans trappe
Réf. 30 02 031



Plancher avec trappe
Réf. 30 02 030



Embase roulante à cadre
Réf. 30 07 500



Garde-corps latéral
Réf. 30 03 000



Plinthe 2,60 m / 0,85 m
Réf. 30 05 610 / 30 05 520



Diagonale
Réf. 30 04 560



Amarrage de façade
Réf. 13 61 040



Cadre vertical 1,12 m
Réf. 30 01 512



Cadre vertical 1,96 m
Réf. 30 01 596



Roulette de guidage
Ø 200 mm / 5 kN
Réf. 30 06 201



Socle à vérin
Réf. 11 51 060



Élément de lestage 20 kg
Réf. 30 20 002



Jambe de force
Réf. 30 09 001



Support de lest
Réf. 30 20 015



Lest universel
Réf. 30 20 011



Goupille de sécurité
Réf. 30 06 250



Goupille queue de cochon
Réf. 14 50 000



Collier d'échafaudage roulant
Réf. 30 20 000

ALFIX GmbH

Langhennersdorfer Straße 15
D-09603 Großschirma

Téléphone: +49 (0) 37328 / 800-100

Téléfax: +49 (0) 37328 / 800-199

E-mail: info@alfix-systems.com

VENTE DE

- Échafaudages de travail et de protection
- Échafaudages roulants
- Toits temporaires de protection
- Échafaudages de cheminée
- Accessoires

LOCATION DE

- Échafaudages de travail et de protection
- Échafaudages roulants
- Toits temporaires de protection

